



# Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne

Siège social : Der Nature, Ferme des Grands Parts D13, 51290 OUTINES  
Tél : 03.26.72.54.47 / Fax : 03.26.72.54.30

e-mail : [champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr) Internet : <http://champagne-ardenne.lpo.fr>

Contact Presse

## Communiqué de Presse

09/06/2008

### Suivi scientifique du Busard cendré

*En 2008 a lieu un programme national de marquage alaire de jeunes **Busards cendrés**, qui sera relayé dans le département de la Marne par quelques bénévoles. Cette espèce nidifiant dans les champs de céréales, la participation du plus grand nombre d'agriculteurs à cette opération sera un gage de grande réussite. Nous présentons ici dans une série d'articles le contexte du programme, ainsi que son déroulement pour ceux qui désireront participer.*

Christophe  
Hervé

### 3. Préparer le marquage des oiseaux

- **Rechercher les couples installés**

A l'approche de la mi-juin, la femelle est en train de couvrir ses œufs, ou pour les couples plus précoces, ses jeunes nés depuis quelques jours. Un mâle gris qui décolle d'un chemin au passage d'une voiture est généralement un signe indiquant un couple cantonné dans une parcelle proche. Plus souvent, ce sont les vols de ravitaillement du mâle qui sont utilisés par les bénévoles pour localiser une parcelle occupée. C'est alors la femelle, sortie de la culture pour aller chercher la proie rapportée par son partenaire, qui va trahir la position du nid en retournant à sa progéniture. **C'est la phase la plus complexe pour les surveillants puisqu'il s'agit de trouver ces couples au sein de la vaste plaine de Champagne crayeuse.** L'aide de chacun peut alors devenir précieuse en signalant au coordinateur de l'action la présence possible d'un couple.

- **Protéger les nichées**

Une fois le nid localisé, l'exploitant travaillant la parcelle est contacté avant toute intervention. Celle-ci est évidemment subordonnée au choix de l'agriculteur qui accepte ou non le déroulement du programme sur sa terre.

La première étape consiste à visiter le nid, ce qui permet de constater l'état d'avancement de la nichée (maturation des œufs, âge des jeunes) pour ensuite prévoir la date théorique d'envol des jeunes oiseaux. L'enjeu étant d'anticiper un envol qui serait postérieur à la moisson de la parcelle, ce qui causerait la destruction de la nichée. Le cas échéant, **la pose d'un petit enclos grillagé quelques temps avant la moisson est la méthode assurant la meilleure protection pour les jeunes après la récolte.**

Cet enclos consiste en un petit cube de grillage d'environ 1m<sup>3</sup>, avec une seule ouverture au sommet, posé à même le champ, et à l'intérieur duquel le nid et les jeunes sont placés. Cette technique permet à quiconque a besoin de déplacer rapidement la structure, d'attraper simplement la partie supérieure de l'enclos, et de la déposer avec tout son contenu à l'écart de la partie à travailler, sans

Illustration : Enclos grillagé  
pour busards  
(crédit photo : Alain  
Balthazard)

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
LA LPO FRANCE EST LE  
REPRÉSENTANT OFFICIEL

avoir à se soucier de la manipulation des oiseaux, qui demande beaucoup de précautions. **Cette solution apporte une protection efficace face aux prédateurs terrestres, jusqu'à ce que les jeunes quittent le nid.**

LPO Champagne-Ardenne  
03.26.72.54.47  
[champagne-ardenne@lpo.fr](mailto:champagne-ardenne@lpo.fr)